

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1107

Attribution d'une subvention ponctuelle de fonctionnement de 1 500 euros à l'Association
"Développement Roller Skate Bmx"

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1107 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE FONCTIONNEMENT DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION "DEVELOPPEMENT ROLLER SKATE BMX" (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la gestion du « Skatepark de Lyon » est assurée par l'Association « A.D.R.S.B. » (Association pour le Développement du Roller, du Skateboard et du BMX), association créée le 8 juin 2000, avec comme mission d'administrer le bâtiment mis à sa disposition par convention pour la promotion et le développement de ces trois disciplines.

L'Association « A.D.R.S.B. » qui ne bénéficie pas d'une subvention annuelle de fonctionnement a pour objet :

- d'assurer la gestion, le contrôle et le développement d'un équipement sportif lié à la pratique du Roller, Skateboard et BMX ;
- de développer au sein de cet établissement toute manifestation, compétition, animation propre à en renforcer le rayonnement et la pérennité ;
- d'œuvrer à la promotion, au développement et à l'éducation à la pratique du Roller, du Skateboard et du BMX ;
- de jouer un rôle de conseil et de soutien auprès des services publics dans leurs projets de développement d'équipements sportifs en relation avec les trois disciplines précitées.

L'Association A.D.R.S.B. :

- Souhaite pouvoir organiser une compétition de rayonnement national dans chaque discipline (roller, skate, BMX, trotinette) afin de pouvoir inaugurer la piste du Skatepark de Lyon entièrement rénovée au cours de l'été prochain.

- A mis en place une série d'animations, compétitions sportives de plus petite envergure, réparties tout au long de l'année dont l'objectif est de dynamiser les différentes disciplines du Skatepark de Lyon et de mobiliser les adhérents de l'association autour de leur pratique.

L'Association « A.D.R.S.B. » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 4 000 € sur la base d'un budget prévisionnel de 15 700 €.

En raison de l'intérêt que présentent ces différentes manifestations pour la promotion de ces disciplines sportives, je vous propose qu'une subvention de 1 500 € soit allouée à l'Association « A.D.R.S.B. ».

En 2014, l'Association « A.D.R.S.B. » a perçu une subvention de 1 500 € de la Ville de Lyon pour l'organisation d'une étape de la Coupe de France de Mini Rampe et de différentes animations.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 500 € est allouée à l'Association « Développement Roller Skate BMX » (située 24 allée Pierre de Coubertin à Lyon 7^e), pour l'organisation de compétitions et d'animations au Skatepark de Lyon.

2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT